

JUIN 2019

Le Sgen-CFDT a rappelé, dès le départ, que ce dispositif innovant ne se décrète pas. Nous avons revendiqué du temps de concertation, de la formation, de la pondération, ainsi que la reconnaissance de l'expertise des équipes. A trois mois de sa mise en œuvre, le compte n'y est pas !

Mise en oeuvre de la co-intervention : c'est déjà gâché ?

Une formation insuffisante et de mauvaise qualité !

A l'aune des retours des académies, les formations se résument souvent à la lecture du vade-mecum converti en diaporama. Le Sgen-CFDT constate que ce qui est proposé n'est en rien de la formation. Demander aux équipes enseignantes de produire les séances sans aide pédagogique, ce n'est pas sérieux. Seulement deux semaines de concertation à la rentrée, c'est largement insuffisant.

Liberté pédagogique entravée et moyens rognés

Une heure élève pour deux heures profs, c'est le texte et pourtant tout le monde ne semble pas l'interpréter de la même manière ! La co-intervention peut nous redonner des espaces d'expérimentation pédagogique à condition de ne pas figer les emplois du temps (en effet, nous pouvons organiser ces heures par quinzaine, par périodes à déterminer) et de ne pas se voir imposer des injonctions pédagogiques.

Trop de questions restent sans réponse

Quid de la formation à la sécurité des collègues de matières générales qui pourraient intervenir sur les plateaux techniques, du financement des EPI ?

Pour quelle raison la co-intervention ne concernerait-elle pas l'ensemble des disciplines pros (affirmations de certains inspecteurs) ?

Des pistes possibles pour le Sgen-CFDT

- La formation « magister » doit être limitée renvoyant trop l'enseignant à un certain isolement,
- Il faut multiplier des formations sur site réunissant l'ensemble des profs concernés par la co-intervention afin d'élaborer collectivement le contenu de celle-ci.
- Le regroupement des heures sur une période semble plus efficient pour la pratique de la co-intervention.
- Des temps banalisés pour les deux enseignants concernés doivent être instaurés avant, pendant et après ces périodes pour en faire le bilan.

TEMPS DE CONCERTATION, FORMATION PÉDAGOGIQUE, RECONNAISSANCE DE L'EXPERTISE DES ÉQUIPES... LE COMPTE N'Y EST PAS !